

Colloque « Améliorer l'évaluation socioéconomique des opérations d'aménagement urbain et des effets de santé des investissements publics »

10 mars 2022

Ouverture par Marc-Antoine Lacroix, directeur de l'évaluation, chef économiste, Secrétariat général pour l'investissement

Bonjour à tous,

Je m'associe aux remerciements de Gilles de Margerie aux organisateurs de ce 10ème colloque. Je souhaite excuser l'absence de Monsieur Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, chargé de France 2030, qui ne peut malheureusement pas être des nôtres ce matin, et que je représente.

Comme vous le savez, tous les projets d'investissement public doivent bénéficier d'une évaluation socioéconomique. Pour ceux financés à hauteur de plus de 100 millions d'euros par l'État ou ses établissements publics, le Secrétariat général pour l'investissement est chargé de diligenter une contre-expertise. Vous le savez d'autant mieux que certains d'entre vous sont des experts que nous mobilisons à ces occasions. J'en profite pour vous remercier.

Nous sommes donc au SGPI en quelque sorte au bout de la chaîne de l'évaluation socioéconomique, au point névralgique de l'articulation entre la sphère technique et la décision publique avec un objectif pour nous tout à fait clair : s'assurer que les décideurs publics disposent de tous les éléments d'analyse possibles et pertinents pour effectuer des choix d'investissements structurants.

A partir de cette position singulière qui est la nôtre, je voudrais faire trois remarques, pour souligner trois enjeux qui sous-tendent le colloque qui nous réunit aujourd'hui.

Ma première remarque, c'est pour dire, lorsqu'on regarde globalement les dossiers qui nous arrivent, qu'il est indéniable que la culture de l'évaluation socioéconomique a bien progressé. Je pense que nous pouvons nous féliciter de ce mouvement. Il y a encore quelques années l'évaluation socioéconomique restait une intention, elle est aujourd'hui une pratique bien établie dans la plupart des porteurs de projets. Les dossiers qui se limitent aux seules analyses financières deviennent rares.

Ma seconde remarque, c'est un peu le revers de la médaille, c'est que les marges d'amélioration nous conduisent nécessairement à nous attaquer à des sujets plus complexes, à la fois parce que les projets d'investissement deviennent en eux-mêmes de plus en plus complexes dans leur nature, mais également parce que l'enjeu est d'élargir l'analyse des impacts à des dimensions de plus en plus au cœur des attentes sociétales, mais pour lesquelles les approches méthodologiques sont moins éprouvées.

Les deux rapports que nous allons discuter aujourd'hui illustrent à leur façon chacun de ces deux défis :

- Le rapport sur les enjeux de santé environnement montre, en établissement une méthodologie d'estimation des coûts tangibles et intangibles des effets de santé, la pertinence qu'il y a à transférer des avancées méthodologiques du secteur de la santé vers d'autres secteurs et de rendre explicite le coût de l'inaction.

- Le rapport sur le projet d'aménagement urbain porte sur un sujet éminemment multidimensionnel, les opérations urbaines étant par essence des opérations multifacettes, à la fois dans leurs composantes, dans leurs acteurs et dans leurs effets (confort des habitants, la mobilité, la qualité de l'air etc.) ce qui soulève la question de l'hétérogénéité de effets liées à ces dimensions, des choix de méthodes de monétarisation à privilégier, sur la base des préférences ou via des valeurs tutélaires, mais aussi de l'échelle à laquelle il convient de mesurer ces différents effets.

Avec France 2030, nul doute que ces nouveaux territoires de l'investissement public s'élargissent et nous confrontent à des défis méthodologiques plus grand encore : comment mesurer les retombées socioéconomiques de l'exploration des fonds marins ? Des smart grids pour les énergies renouvelables ? Quelle approche coûts/ bénéfices pour le spatial ? Sur tous ces sujets, nous avons des débats passionnants devant nous !

Ma troisième et dernière remarque est que nous devons veiller à ce que cette complexité ne se fasse pas au détriment de notre capacité à en restituer les résultats au décideur politique.

Car nous l'aurons tous constaté, le temps de la décision politique s'est en même temps considérablement accéléré, comme on l'a vu avec la crise sanitaire. Et face à accélération de ce tempo, si on veut que les analyses socio-économiques restent utiles à la décision politique, il faut également réfléchir à façon de les organiser dans un cadre plus agile, tout en en préservant naturellement la robustesse.

C'est là également tout l'intérêt des travaux qui vont être présentés aujourd'hui. D'abord parce que leur but est de consolider les méthodes éprouvées faisant consensus. Ensuite, parce qu'elles s'efforcent de les décliner dans des guides opérationnels à la disposition des porteurs de projet pour les aider à les appliquer de manière agile. Et surtout, parce qu'ils ne négligent jamais l'importance de la pédagogie, c'est-à-dire de retranscrire les résultats des méthodes d'évaluation socioéconomiques en langage commun.

Car au bout du compte, l'enjeu est de nature démocratique, tant pour nos décideurs politiques, qui ne peuvent pas forcément maîtriser des techniques avancées de calcul économique, que pour les citoyens. Nous devons donc nous efforcer de faire comprendre ce que traduit une évaluation socioéconomique. Au-delà du débat d'expert, il faut penser à la traduction de nos méthodes et de nos conclusions pour le grand public.

Je vous remercie.